## Intervention Christiane Bouchart, présidente du RTES

## 7<sup>ème</sup> Rencontre nationale des collectivités locales autour de l'ESS

## Mercredi 4 Juillet 2018

Bonjour à tous,

Tout d'abord permettez-moi en tant que présidente du RTES, réseau fort de plus de 120 collectivités soutenant le développement de l'ESS de vous remercier de votre présence à cette 7ieme édition des rencontres nationales des collectivités locales autour de l'ESS.

Cette journée s'inscrit dans le droit fil de l'engagement qu'ont pris ensemble les réseaux (AdCF, ADF, AMF, AMRF, Régions de France, France Urbaine et l'ANPP), ..) en signant une déclaration commune en mars 2013. Un des engagements de cette déclaration était la tenue d'une rencontre annuelle des collectivités locales autour de l'ESS, devenue au fil des années un temps fort de visibilité de l'ESS.

Effectivement nous sommes 250 personnes inscrites aujourd'hui et j'ai plaisir à accueillir des élus des 4 coins de la France métropolitaine et d'Outre-Mer, mais également de nombreux réseaux d'acteurs et partenaires de l'ESS.

Votre présence nombreuse est un des indicateurs de la prise de conscience de plus en plus partagée de l'importance de l'ESS, la période reste néanmoins toujours marquée par des signes contradictoires :

- L'ESS est indéniablement davantage prise en compte au niveau international et national.
  - Le rapport du groupe d'experts (le GECES) remis à la commission à Bratislava en décembre 2016 est un appel à l'action adressé aussi bien à la commission qu'aux états membres et aux collectivités territoriales pour mieux reconnaitre l'ESS, et on voit de plus en plus de pays de l'Union Européenne se saisir de cette politique publique
  - et le forum mondial de l'ESS qui en Octobre prochain dans la continuité du Forum de Montréal fera la démonstration de la capacité de l'ESS à apporter une réponse aux défis auxquels nous sommes confrontés, et les autorités locales ont un rôle indispensable à jouer pour son développement, aux côtés des Etats nations et des organisations internationales, dans le cadre d'une gouvernance partagée avec les citoyens.

- Mais nous avons aussi des signes négatifs de repli des états membres sur des postures très court-termistes et isolationnistes
- De même au niveau national, la prise en compte dans les institutions, est réelle suite à la consolidation réalisée par la loi ESS du 31 juillet 2014.

Aujourd'hui nous sommes dans un nouveau contexte politique, et l'ESS est dans le portefeuille du ministre d'état Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire et nous avons un haut- commissaire à l'ESS en la personne de Monsieur Itier. Belle opportunité pour l'ESS car une cohérence d'ensemble des politiques de ce ministère mais aussi inquiétude d'avoir une place prépondérante et la reconnaissance de cette économie à la hauteur des enjeux, avec les baisses budgétaires de l'Etat.

Et en même temps, alors que le modèle économique dominant est de plus en plus critiqué, les médias, les élus, les acteurs économiques dans leur grande majorité, tant au niveau national qu'au niveau européen, peinent à promouvoir l'ESS (comme une économie transformatrice), et évoquent plus volontiers l'économie collaborative, l'économie de la fonctionnalité, l'économie circulaire, l'économie positive comme les économies de demain.

Pourtant, l'ESS, par l'approfondissement démocratique qu'elle représente dans le champ économique, est porteuse de beaucoup plus de potentialités transformatrices et fait ainsi peur aux tenants du « business as usual ». La question est alors de savoir si nous souhaitons, au niveau des territoires, accompagner, de manière volontariste, toutes les transitions et aller vers un développement solidaire durable ou si nous préférons nous en remettre au marché et à ses seuls indicateurs, comme le prix.

Les collectivités territoriales disposent de nombreux outils pour favoriser l'émergence de réponses, accompagner et développer l'ESS et ces nouveaux modèles économiques. Elles doivent aussi faire un effort d'organiser autrement leurs politiques publiques pour répondre davantage aux sollicitations citoyennes de co-construire les réponses, de participer et de co évaluer les effets des politiques. De nombreux exemples seront mis en exergue aujourd'hui dans les tables rondes: coopération Pays de Gascogne/Métropole de Toulouse, appui au développement socioéconomique de Meurthe et Moselle et du Pas de Calais, politiques régionales de Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Grand Est.

Un autre signe contradictoire se situe au niveau de nos territoires. L'architecture institutionnelle issue des différentes lois a modifié le paysage depuis 2014 (de la loi Maptam à la loi NOTRe).

Deux ans après la réforme territoriale et la redéfinition des compétences des collectivités, dans un contexte budgétaire qui fragilise nombre d'acteurs de l'ESS au premier rang desquels les associations, véritables viviers de citoyenneté, la question du rôle des collectivités, des modalités et des finalités de leur intervention en faveur d'une économie reposant sur des engagements citoyens, se pose aujourd'hui avec acuité.

A ce titre, la 1ère table-ronde sera consacrée à la nécessaire articulation des politiques publiques pour créer des écosystèmes favorisant les innovations sociales.

Mais cet exercice s'inscrit dans un cadre là aussi paradoxal pour l'ESS. Si l'on a de l'ESS une définition qui repose sur un triptyque :

- une économie composée d'entreprises dont le modèle économique pose la question de la démocratie dans l'économie
- une économie à finalité sociale concourant à l'intérêt général et à l'utilité sociale ou collective
- une économie citoyenne reposant sur le bénévolat et l'engagement responsable On voit bien que l'ESS ne peut uniquement relever, en terme de compétence, du seul développement économique.

On voit bien que nos catégorisations sous forme de compétence juridique et de politique publique en silo ne correspondent pas à ce type de développement économique transversal. Combien de fois avons-nous eu ce sentiment de ne pas pouvoir accompagner telle ou telle initiative parce qu'elle ne rentrait pas dans les cases et les dispositifs ? Là est un vrai paradoxe : il faut à la fois institutionnaliser l'ESS pour la prendre en compte dans les politiques publiques et à la fois ne pas la dénaturer pour qu'elle demeure un élément dynamisant nos territoires. Peut être aurions-nous intérêt à davantage recourir à l'expérimentation pour contourner cette situation?

Nous voyons bien les effets de l'expérimentation Territoire Zéro chômeurs de longue durée et comment celle-ci peut venir bousculer les politiques publiques !Bravo à ATD ¼ monde d'avoir porté cette proposition et d'avoir réussi à se faire entendre !

Comment faire par ailleurs pour que la prise en compte de l'ESS n'aboutisse pas à en faire un secteur économique uniquement avec ses financements dédiés alors qu'elle est un modèle économique à part entière qui doit être financé AUSSI par les financements de droit commun ? On a tous vu les difficultés de la politique de la ville à obtenir des financements de droit commun pour ne pas recommencer l'erreur sur l'ESS.

Et comment ne pas être inquiet en tant qu'élu local attaché au développement de l'ESS lorsqu'on connaît l'insuffisante préoccupation de l'Union européenne au regard de cette économie et sa propension à instiller de la concurrence loyale et non faussée partout au détriment souvent du lien social ? De ce point de vue, les accords sur le libre échange (CETA et TAFTA) parce qu'ils s'intéressent davantage aux normes internes qu'aux tarifs des barrières douanières risquent de faire davantage souffrir l'économie sociale et solidaire.

Je voulais vous livrer ces quelques questions en guise d'introduction avec la ferme conviction que nous les collectivités avons les capacités à agir en transversalité et que nous saurons trouver, sur nos territoires, les réponses adaptées afin de faire de l'ESS le modèle socio économique de demain.

La coopération entre les parties prenantes, entre collectivités et citoyens, entre organisations de l'ESS, entreprises conventionnelles et acteurs publics, entre les différentes collectivités elles -mêmes, est aujourd'hui un savoir- faire et un savoir être essentiels. Décryptons ces coopérations ensemble !